

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: HDL 24.0 % OTAN PREMIUM **N° de produit:** 0017063753
TEST 4B

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Pour le traitement ou le lavage du linge

Usages déconseillés: Aucun connu.

1.4 Numéro d'appel d'urgence: B : 070 245 245 (24h/24h)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour la Santé

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'Étiquetage

Contient: MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH SULFATE
C14-15 PARETH-7
C12-18 PARETH-7



Mention d'Avvertissement: Danger

Déclaration(s) de risque: H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de Prudence

Conseils généraux: P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P103: Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention: P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280: Porter un équipement de protection des yeux.

Intervention: P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH208: Contient METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE AND METHYLISOTHIAZOLINONE . Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers Aucune information disponible.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Informations générales: Aucune information disponible.

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE	5 - <10%	85480-55-3	287-335-8	01-2119905842-39	1	
SODIUM LAURETH SULFATE	5 - <10%	68891-38-3	500-234-8	01-2119488639-16	1	
C14-15 PARETH-7	3 - <5%	68951-67-7		Aucune information disponible.	1	
C12-18 PARETH-7	3 - <5%	68213-23-0	500-201-8	Aucune information disponible.	1	
MEA-COCOATE	1 - <5%	66071-80-5	266-105-0	Aucune information disponible.	1	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE	Skin Irrit.: 2: H315 Eye Dam.: 1: H318 Acute Tox.: 4: H302 Aquatic Chronic: 3: H412	
SODIUM LAURETH SULFATE	Skin Irrit.: 2: H315 Eye Dam.: 1: H318 Aquatic Chronic: 3: H412	
C14-15 PARETH-7	Acute Tox.: 4: H302 Eye Dam.: 1: H318 Aquatic Acute: 1: H400 Aquatic Chronic: 3: H412	
C12-18 PARETH-7	Eye Dam.: 1: H318 Acute Tox.: 4: H302 Aquatic Chronic: 3: H412	
MEA-COCOATE	Skin Irrit.: 2: H315 Eye Irrit.: 2: H319	

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.
CLP: Règlement n° 1272/2008

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:	Transporter à l'air frais.
Contact avec la Peau:	Bien laver la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire:	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et bien écarquiller l'œil.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

L'exposition prolongée ou répétée de la peau provoque une irritation
Provoque de graves lésions des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers:	Aucune mesure de précaution sanitaire spécifique n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Traitement:	Consulter un médecin en cas de symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux:	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés:	En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou une brume d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés:	Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.
5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Éviter tout contact oculaire et tout contact cutané prolongé ou répété.
6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Recueillir les déversements en récipients, sceller hermétiquement et déposer pour élimination conformément aux réglementations locales.
6.4 Référence à d'autres sections:	Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

SECTION 7 : Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Éviter tout contact oculaire. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Respectez les consignes d'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec la peau.
7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.:	Conserver à l'écart des matières incompatibles. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pour le traitement ou le lavage du linge

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition Contrôles Techniques Appropriés:

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.

**Protection de la peau
Protection des Mains:** Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Autres: Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact prévisible avec la peau.

Protection respiratoire: Sans objet compte tenu de la forme du produit.

Mesures d'hygiène: Éviter tout contact oculaire. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Contrôles environnementaux: Pas eFDS disponible

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Forme: liquide

Couleur: Bleu

Odeur: vert - fraîcheur

Seuil olfactif: Aucune information disponible.

pH: 8,00 (20,00 ° C)

Point de congélation: < 0,00 ° C

Point d'ébullition: > 70,00 ° C

Point d'éclair:	> 61,00 ° C
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Tension de vapeur (air = 1):	Aucune information disponible.
Densité:	1,0460 g/cm ³ (20,00 ° C)
Densité relative:	1,0460 (20,00 ° C)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Aucune information disponible.
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
SADT:	Aucune information disponible.
Viscosité:	350,000 mm ² /s (20,00 ° C)
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV: Directive 1999/13/CE: 41,01 g/l ~4,10 % (calculé)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales de température pour une utilisation recommandée.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Aucune dans les conditions normales.
10.4 Conditions à Éviter:	Éviter tout chauffage ou contamination. Ne pas congeler.
10.5 Matières Incompatibles:	Acides forts. Combustibles forts. Bases fortes.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	En cas d'incendie, des gaz toxiques (CO _x , NO _x) peuvent se dégager.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Aucune dans les conditions normales.
Contact avec la Peau:	Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire:	Provoque de graves lésions des yeux.

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et malaises.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Mélange:	ETAmél: 7.851,900000 mg/kg
Substance(s) spécifiée(s) MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE	LD 50 : 1.100,000000 mg/kg
SODIUM LAURETH SULFATE	Aucune information disponible.
C14-15 PARETH-7	LD 50 : 1.100,000000 mg/kg
C12-18 PARETH-7	LD 50 : 1.642,000000 mg/kg
MEA-COCOATE	Aucune information disponible.

Contact avec la peau

Mélange: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONAT E	Aucune information disponible.
SODIUM LAURETH SULFATE	Aucune information disponible.
C14-15 PARETH-7	Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7	Aucune information disponible.
MEA-COCOATE	Aucune information disponible.

Inhalation

Mélange: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE	Aucune information disponible.
SODIUM LAURETH SULFATE	Aucune information disponible.
C14-15 PARETH-7	Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7	Aucune information disponible.
MEA-COCOATE	Aucune information disponible.

Toxicité à dose répétée

Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE	Aucune information disponible.
SODIUM LAURETH SULFATE	Aucune information disponible.
C14-15 PARETH-7	Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7	Aucune information disponible.

MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Mélange: Provoque une irritation cutanée.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.
BENZENESULFONAT
E
SODIUM LAURETH Aucune information disponible.
SULFATE
C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.
MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation

Grave des Yeux:

Mélange: Provoque de graves lésions des yeux.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.
BENZENESULFONAT
E
SODIUM LAURETH Aucune information disponible.
SULFATE
C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.
MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Sensibilisation

Respiratoire ou Cutanée:

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.
BENZENESULFONAT
E
SODIUM LAURETH Aucune information disponible.
SULFATE
C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.
MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.
BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH Aucune information disponible.
SULFATE
C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.

MEA-COCOATE Aucune information disponible.

In vivo

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.
BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH Aucune information disponible.
SULFATE
C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.
MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.
BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH Aucune information disponible.
SULFATE
C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.
MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.
BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH Aucune information disponible.
SULFATE
C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.
MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.
BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH Aucune information disponible.
SULFATE
C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.
C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.
MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s) MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE SODIUM LAURETH SULFATE C14-15 PARETH-7 C12-18 PARETH-7 MEA-COCOATE	Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible.
--	--

Risque d'Aspiration

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s) MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE SODIUM LAURETH SULFATE C14-15 PARETH-7 C12-18 PARETH-7 MEA-COCOATE	Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible.
--	--

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Poisson

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE SODIUM LAURETH SULFATE C14-15 PARETH-7 C12-18 PARETH-7 MEA-COCOATE	Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible. LC 50 (Danio rerio, 96,0 H): 0,876000 mg/l (semi-static) Résultat expérimental, Étude clé Aucune information disponible.
--	---

Invertébrés Aquatiques

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE SODIUM LAURETH SULFATE C14-15 PARETH-7 C12-18 PARETH-7	Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible. CE50 (Daphnia magna, 48,0 H): 0,530000 mg/l (Static) Extrapolation basée sur le regroupement de substances (approche par catégorie), Etude de soutien
---	---

MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Toxicité chronique

Poisson

Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.

BENZENESULFONATE

SODIUM LAURETH
SULFATE Aucune information disponible.

C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.

C12-18 PARETH-7 NOAEL (Pimephales promelas, 30,0 jour): 0,2800000 mg/l (flow-through)

MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Mélange: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.

BENZENESULFONATE

SODIUM LAURETH
SULFATE Aucune information disponible.

C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.

C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.

MEA-COCOATE Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.

BENZENESULFONATE

SODIUM LAURETH
SULFATE Aucune information disponible.

C14-15 PARETH-7 Aucune information disponible.

C12-18 PARETH-7 Aucune information disponible.

MEA-COCOATE Aucune information disponible.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Mélange: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres. Les autres composants de ce mélange sont soit environnementalement inertes ou soit absorbés dans les eaux usées et sédiments ou se dégradent en substances dont l'impact environnemental est susceptible d'être faible lorsque le mélange est utilisé comme recommandé.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL Aucune information disponible.

BENZENESULFONATE

SODIUM LAURETH SULFATE
C14-15 PARETH-7
C12-18 PARETH-7
MEA-COCOATE

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO
Mélange

Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH SULFATE
C14-15 PARETH-7
C12-18 PARETH-7
MEA-COCOATE

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Mélange:

Ce produit n'est pas bioaccumulable.

Substance(s) spécifiée(s)

MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH SULFATE
C14-15 PARETH-7
C12-18 PARETH-7
MEA-COCOATE

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Pimephales promelas, Facteur de Bioconcentration (BCF): 387,50
Sédiments aquatiques Extrapolation à partir de la substance de support (structure analogue ou substitution), Etude clé
Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le Sol:

Aucune information disponible.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH SULFATE
C14-15 PARETH-7
C12-18 PARETH-7
MEA-COCOATE

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations

PBT et vPvB:

MEA-C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE
SODIUM LAURETH SULFATE
C14-15 PARETH-7
C12-18 PARETH-7
MEA-COCOATE

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

12.6 Autres Effets Néfastes:

Aucun connu.

12.7 Informations supplémentaires:

Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Eliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.

Méthodes d'élimination: Rincer avant élimination. Éliminer auprès d'un organisme homologué.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR

Non réglementé.

ADN

Non réglementé.

RID

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune
Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

Directive 96/82/CE (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail: aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Convention de Stockholm

Convention de Rotterdam

Protocole de Kyoto

SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision: Sans objet.

Références

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Principales références bibliographiques et sources de données: Aucune information disponible.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations de formation: Aucune information disponible.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Skin Irrit. 2, H315
Eye Dam. 1, H318

Classification DetNet - Sans objet.

Numéro d'enregistrement:

Date de Publication: 26.12.2017

FDS n°:

Avis de non-responsabilité: Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.

